BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Rubrique: Absence, décès et succession
Sous-rubrique: Suppression de tombes
Date de publication: KABVS 06.06.2025
Visible par le public jusqu´au: 06.01.2026
Numéro de publication: VA-VS35-0000000033

Entité de publication

Saint-Maurice

Commune de Saint-Maurice, Grand-Rue 79, 1890 St-Maurice

Levée de sépulture, Saint-Maurice

Désaffectation de tombes, cimetière Vers Pré à Saint-Maurice

Liste des tombes concessionnées concernées

N° 315 Chesaux née Zeiter Augustine

N° 316 Dubois-Coutaz Fernand

N° 317 Barman-Granges Michel Maurice

N° 318 Jaquier Roland

N° 320 Berno-Luyet Louis

Moyen de droit / Consultation

En vertu de l'article 24 du règlement sur les inhumations et les cimetières de la Commune de Saint-Maurice du 9 août 2017, l'administration communale porte à la connaissance des familles intéressées que les places de sépulture mentionnées ci-dessus sont échues ou arrivent à échéance d'ici au 31 décembre 2025 et qu'elles seront désaffectées au cours de l'année 2026 (2ème partie de l'année).

Les monuments ainsi que les objets d'ornement garnissant les tombes concernées devront être enlevés pour le 31 décembre 2025 au plus tard. Passé ce délai, l'autorité communale en disposera librement.

Nous portons à la connaissance des familles qu'**il est possible à terme de prolonger la concession pour une durée de vingt-cinq ans**.

Point de contact
Commune de Saint-Maurice

(personne de contact : Françoise Pilloud, tél. 024 486 60 70 les mardi, mercredi et jeudi)

Case postale 83, 1890 Saint-Maurice

Délai
Expiration du délai: 31.12.2025